

***Atelier Photo de l'Amicale Laique***  
***[atelierphoto@albrevin.org](mailto:atelierphoto@albrevin.org)***

**1er Concours photo**  
**les 27, 28 et 29 Juin 2014**

**Concours ouvert à tous les membres de l'Amicale Laique de Saint Brevin**

**Pas de thème imposé**

1. Images Noir et blanc ou Couleur..
2. Le nombre d'épreuves est limité à 3 par auteur , 3 sont conseillées pour le prix de la meilleure série.
3. Les photos auront un format A4 (env. 20\*30) . Elles seront appliquées sur carton plume ou carton contrecollé avec ou sans marie louise de couleur noire ou écru, avec système d'attache, taille A3 (env. 30\* 40).
4. Chaque photo devra mentionner au dos : nom, prénoms, adresse de l'auteur, section de l'amicale. Pour chaque photo prévoir une petite étiquette, avec le titre de l'œuvre.
5. Date limite de réception des épreuves : le Samedi matin 14 juin 2014,
6. Le vernissage et la distribution des prix auront lieu le Vendredi 27 Juin à 18h Salle des Dunes auprès de l'hôtel de ville de Saint Brévin les Pins. L'exposition aura lieu les samedi 28 et Dimanche 29 Juin ouverture de 10h à 12h et de 15h à 18h.
7. Chaque participant devra déposer une enveloppe contenant ses photos montées au siège de l'amicale 6 rue Lavoix à Saint Brevin les Pins.
8. Les œuvres pourront être récupérées à la fin de l'exposition ou au siège de l'Amicale. Un jury composé de personnalités internes ou extérieures à l'Association opérera la sélection et attribuera les récompenses. Ses décisions seront sans appel.
9. 4 Prix seront attribués, : 1<sup>er</sup>, 2<sup>eme</sup> et 3<sup>eme</sup> prix de la meilleure photo et le prix de la meilleure série.
10. Par cette participation les auteurs prennent l'engagement de respecter le droit à l'image des personnes photographiées.
11. Le Jury se réserve le droit de refuser l'exposition d'oeuvres non conformes à l'ordre public. Dans ce cas sa décision sera motivée.
12. Le fait de participer implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Les organisateurs ne seront pas tenus pour responsables si, pour une raison de force majeure, l'exposition devait être reportée ou annulée.

Section de l'Amicale

Nom et Adresse du participant. :

Email :

Numero de téléphone :

Nombre de photos présentées et titre de chacune.

**Signature précédée de la mention Lu et Approuvé**